AVIS DE FONCTION INTERNE ET EXTERNE SAISONNIERS
À l'attention des sapeurs-pompiers volontaires non officiers du grade de caporal à adjudant-chef pour effectuer des gardes en centre d'incendie et de secours au sein du SDIS de l'Ardèche

Appel à candidatures pour des fonctions de sapeurs-pompiers volontaires saisonniers du grade de caporal à adjudant-chef pour assurer des gardes postées sur des **CIS des groupements territoriaux sud, centre et nord.**

Conditions de recrutement :
- Être SPV en activité, à jour de ses FMPA et de sa VMA
- Disponibilité minimale d'un mois (du 1/07 au 31/07 et/ou du 1/08 au 31/08)

Missions :
- Assurer de façon hebdomadaire jusqu'à 4 gardes postées de 12 heures
- Assurer en fonction des compétences détenues, l'emploi de conducteur poids lourd, chef d'équipe, chef d'agrès d'un engin comportant une équipe ou chef d'agrès tout engin
- Participer, en fonction des compétences détenues, au dispositif préventif FDF (lorsque vous ne serez pas en garde postée)

Profil :
- FI SPV, FA CE, FA CA1 équipe, FA CA tout engin à jour de FMPA
- Être à jour du recyclage dans le domaine du SUAP
- Permis VL obligatoire, permis PL apprécié
- Unités de valeurs FDF1, FDF2, COD1, COD2 appréciées
- Capacité à rendre compte dans le domaine opérationnel

Conditions de rémunérations :
- Indemnisation de la garde postée sur la base de 60% du taux horaire du grade avec indemnisation des interventions
- Repas pris en compte lors de la garde postée (possibilité d'être en G12 en journée et/ou en nuit)
- Possibilité d'hébergement

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 09 mai 2025 – candidature (CV, lettre de motivation, **avis favorable du chef de centre (pour les SPV Ardéchois**) et **autorisation d'engagement saisonnier (pour les SPV non Ardéchois)** à adresser à monsieur le président du conseil d'administration du SDIS de l'Ardèche et à transmettre par e-mail à l'adresse : **recrutement@sdis07.fr**

Contacts pour informations complémentaires

***administratives :**
Mme Carole Rouveure, cheffe du service RHDV, 04 75 66 36 09, carole.rouveure@sdis07.fr,
Mme Léa Amblard, chargée de la GPEAC, 04 75 66 36 19, lea.amblard@sdis07.fr
***techniques :**
Cdt Filipe Fazendeiro, chef du groupement territorial sud, filipe.fazendeiro@sdis07.fr
Cdt Sylvain Saurel, chef du groupement territorial nord, sylvain.saurel@sdis07.fr
Lcl Guillaume Defudes, chef du groupement territorial centre par intérim, guillaume.defudes@sdis07.fr

Service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche
496 chemin de Saint Clair - BP 718
07007 PRIVAS cedex - Tél : 04 75 66 36 00

Service Ressources Humaines et
Développement du Volontariat

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER

Département : ……..

Centre : ……

SPV Nom, Prénom, grade : …….

Attention : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS) ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signé cette autorisation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :

……..

Qualité du signataire :

……..

Autorise le sapeur-pompier volontaire à contracter un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier au sein de corps départemental de l'Ardèche et certifie qu'il est à jour de ses formations et recyclages ainsi que de sa visite médicale d'aptitude.

Fait à : ……
Le : …….

Cachet et signature :